

II

*Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures à l'Ambassadeur des États-Unis
d'Amérique au Canada.*

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

OTTAWA, le 16 septembre 1964.

N° 143

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre Note n° 72 en date du 16 septembre 1964, relative à la construction, à l'entretien et à l'utilisation à Terre-Neuve d'une station LORAN-C et de sa station de contrôle des émissions.

Le Gouvernement canadien accepte votre proposition voulant que nos deux Gouvernements concluent à ce sujet un accord conforme aux dispositions énoncées dans votre Note et son Annexe.

J'accepte aussi, par conséquent, votre autre proposition, aux termes de laquelle votre Note et son Annexe, avec la présente réponse, constitueront entre nos deux Gouvernements un accord à ce sujet entrant en vigueur ce jour même.

Le Secrétaire d'État aux Affaires Extérieures,
PAUL MARTIN.

Son Excellence
Monsieur W. Walton Butterworth
Ambassadeur des États-Unis
Ottawa

Échange de Notes entre le CANADA et les
États-Unis d'Amérique

Ottawa le 4 février 1964

En vigueur le 4 février 1964